

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Par arrêté en date du 18 juillet 2025, le Président de la Communauté de Communes Osartis Marquion a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Durée de l'enquête

Cette enquête se déroulera du 22 septembre à 9 heures au 22 octobre 2025 à 17 heures, soit 31 jours consécutifs.

Commission d'enquête

Le Tribunal Administratif de Lille a désigné dans son ordonnance n° E25000092 / 59 en date du 25 juin 2025, une commission d'enquête composée :

- D'un Président, Monsieur Michel HOUDAIN
- De deux Membres titulaires : Monsieur Gérard KAWECKI et Monsieur Michel DUVEZ,
- D'une suppléante : Madame Sylvie CAYET

Consultation du dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique :

- sur dossier papier dans les lieux suivants :

Annexes de la Communauté de Communes Osartis Marquion à Vitry-en-Artois (21, rue de l'école maternelle) et à Marquion (75, rue de la chapelle), le lundi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ;

- sur un poste informatique mis à disposition du public

dans les 49 communes aux jours et horaires habituels d'ouverture au public ainsi qu'aux annexes de la Communauté de Communes Osartis Marquion à Vitry-en-Artois et à Marquion durant toute la durée de l'enquête aux horaires précités

- sur support dématérialisé accessible durant toute la durée

de l'enquête grâce au lien suivant :

<https://participation.proxiterritoires.fr/plui-de-la-ccom> ainsi que sur le site internet de la communauté de communes Osartis Marquion

Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté de communes Osartis Marquion et ce, dès la publication du présent arrêté.

Présentation des observations

Le public pourra adresser ses observations et propositions écrites sur les registres ouverts à cet effet :

- Sur le **registre papier**, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par la commission d'enquête, qui sera tenu à la disposition du public dans les annexes de Vitry en Artois et de Marquion de la Communauté de Communes ainsi que dans les 49 mairies aux jours et horaires habituels d'ouverture au public
- Par **courriel** à l'adresse suivante : plui-de-la-ccom@mail.proxiterritoires.fr
- Par **courrier postal** à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête avec mention « pli confidentiel », au siège de la Communauté de Communes Osartis-Marquion Rue Jean Monnet BP 57 - 62490 Vitry en Artois

- En ligne sur le **registre numérique**
<https://participation.proxiterritoires.fr/plui-de-la-ccom>

Permanences d'accueil du public

Le public pourra formuler ses observations et propositions orales et/ou écrites lors des permanences du commissaire enquêteur/ de la commission d'enquête, qui se tiendront aux lieux, jours et horaires suivants :

Lundi 22 septembre	9h-12h	Annexe de la Communauté de Communes à Marquion
Mardi 23 septembre	9h-12h	Annexe de la Communauté de Communes à Vitry en Artois
Mercredi 24 septembre	8h30-11h30	Mairie de Brebières
Vendredi 26 septembre	9h-12h	Mairie d'Izel les Equerchin
Vendredi 26 septembre	15h-18h	Mairie d'Inchy en Artois
Samedi 27 septembre	9h-12h	Mairie de Bourlon
Lundi 29 septembre	15h-18h	Mairie de Corbehem
Mardi 30 septembre	8h30-11h30	Mairie de Brebières
Mardi 30 septembre	9h-12h	Annexe de Marquion (CCOM)
Mer 1er octobre	15h-18h	Mairie de Biache St Vaast
Je 2 octobre	9h-12h	Annexe de Vitry (CCOM)
Ve 3 octobre	9h-12h	Mairie d'Ecourt St Quentin
Ve 3 octobre	13h30-16h30	Mairie d'Arleux en Gohelle
Sa 4 octobre	9h-12h	Mairie de Quéant
Lu 6 octobre	15h-18h	Mairie de Corbehem
Lu 6 octobre	15h-18h	Mairie d'Etaing
Ma 7 octobre	13h30-16h30	Annexe de Marquion (CCOM)
Me 8 octobre	9h-12h	Mairie de Graincourt les Havrincourt
Me 8 octobre	15h-18h	Mairie de Vis en Artois
Je 9 octobre	14h-17h	Annexe de Vitry (CCOM)
Ve 10 octobre	9h-12h	Mairie de Gouy sous Bellonne
Lu 13 octobre	14h-17h	Annexe de Marquion (CCOM)
Ma 14 octobre	9h-12h	Mairie de Oisy le Verger
Me 15 octobre	15h-18h	Mairie de Biache Saint Vaast
Je 16 octobre	16h-19h	Mairie de Sauchy Lestrée
Ve 17 octobre	9h-12h	Mairie d'Ecourt St Quentin
Ve 17 octobre	14h-17h	Mairie de Brebières
Lu 20 octobre	15h-18h	Mairie de Corbehem
Ma 21 octobre	15h30-18h30	Mairie de Cagnicourt
Me 22 octobre	13h30-17h	Annexe de Vitry (CCOM)

Suites de l'enquête publique

À l'issue de l'enquête, le rapport établi par la commission d'enquête, relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies, ainsi que les conclusions motivées de la commission, pourront être consultés par le public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, en communauté de communes et sur le site www.cc-osartis.com.

Toute personne peut s'adresser au pôle Aménagement du territoire de la communauté de communes Osartis-Marquion, 21 rue de l'école maternelle, 62490 VITRY EN ARTOIS 03.21.600.612 pour obtenir des informations complémentaires.